

Master 1 et 2 MEEF - Mention Encadrement Educatif - Parcours « Conseiller Principal d'Education dans l'enseignement agricole »

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), encadrement éducatif



Niveau d'étude
visé
BAC +5



Diplôme
Master (LMD)



Domaine(s)
d'étude
Éducation



Accessible en
Formation
continue,
Formation
initiale, VAE



Établissements
ENSFEA - École
Nationale
Supérieure de
Formation de
l'Enseignement
Agricole

Présentation

Objectifs

- Former aux enjeux éducatifs et pédagogiques de la vie scolaire. Elle s'organise autour de quatre axes permettant d'articuler les apports théoriques et méthodologiques aux pratiques professionnelles du conseiller d'éducation :
 - Sciences humaines et sociales appliquées au métier
 - Politiques éducatives et contexte d'exercice du métier
 - Communication, conseil et médiation
 - Accompagnement pédagogique et éducatif
- Initier à une démarche de recherche en lien avec le métier pour innover et faire évoluer sa pratique.

Admission

Conditions d'admission

Niveau de recrutement M1

Le M1 est accessible aux titulaires d'une L3 ou d'un diplôme reconnu de niveau équivalent. L'accès à la formation se fait sur dossier. En fonction des trajectoires des candidats, il est possible d'obtenir des équivalences d'unités d'enseignement par une validation d'acquis (VAP).

En formation initiale :

Le M1 est mutualisé avec l'INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées où se font les [inscriptions à titre principal](#). Une inscription à l'ENSFEA à titre secondaire sans frais ouvre la possibilité de suivre un module complémentaire de 35 h « Exercer le métier de CPE dans l'enseignement agricole » mis en oeuvre par l'ENSFEA. Il aide à se préparer au concours de recrutement de CPE du Ministère en charge de l'Agriculture distinct de celui de l'Éducation Nationale, avec une meilleure connaissance du contexte particulier des lycées agricoles.

Niveau de recrutement M2

L'accès en M2, sur dossier, est possible pour des candidats ayant validé un M1 MEEF « Encadrement Éducatif » dans une École Supérieure du Professorat et de l'éducation. Pour tout autre M1 cette admission se fait au cas par cas, après examen du dossier de candidature.

Et après...

Insertion professionnelle

La formation vise en priorité l'insertion dans l'enseignement agricole public en tant que conseiller principal d'éducation (CPE). Elle permet également d'exercer un métier d'éducation en milieu rural dans des structures comme les MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne), les CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), les foyers ruraux, la fonction de responsable de services éducatifs en collectivité territoriale.

Infos pratiques

Établissement(s) partenaire(s)

INSPE Toulouse Midi-Pyrénées

https://espe.univ-toulouse.fr/accueil-/formation/offre-de-formation/descriptions-des-formations/master-meef-conseiller-principal-d-education-330901.kjsp?RH=FR_02-NVX&ONGLET=2

Lieu(x)

 Auzeville-Tolosane

Programme

Organisation

Le **M1** est commun avec le parcours CPE de l'INSPE Midi-Pyrénées. Un module complémentaire de 35 h assuré par l'ENSFEA permet de découvrir le contexte d'exercice du métier en établissement d'enseignement agricole. Il ouvre la possibilité d'effectuer des stages d'observation et de pratique accompagnée dans des établissements d'enseignement agricole de Midi-Pyrénées (2 semaines en S7 et 2 semaines en S8).

En M2 les fonctionnaires stagiaires recrutés par le MAAF sont affectés à mi-temps dans un établissement d'enseignement agricole public sur l'ensemble du territoire et suivent 10 semaines de regroupements dans l'année. Ils bénéficient d'un accompagnement assuré par un tuteur dans l'établissement d'accueil et d'un suivi à distance assuré par un formateur de l'ENFA.

Les étudiants ayant validé le M1 et non admis aux concours suivent un parcours adapté incluant 8 à 12 semaines de stage.

La formation privilégie les mises en situation concrètes et les échanges avec les professeurs stagiaires, les directeurs en formation, pour favoriser l'apprentissage du travail en équipe en établissement, la mise en œuvre de projets éducatifs et pédagogiques.

[!\[\]\(cbe2492b119e39e02a1dab2af4a4b296_img.jpg\) Organisation pédagogique des quatre semestres](#)